



DU

29 Avril au 3 Mai

# PROJET PEDAGOGIQUE SEJOUR «PUY DU FOU FUTUROSCOPE» 2024





CONTACT: GOURIOU JEROME

Association Cap à Cité, Bat. Cap Loisirs Jacques Bébin, 22680 Binic-Etables/mer 206.99.76.87.98 capacite.periscolaire@gmail.com

# I. Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'association

Cap à cité est une association loi 1901 ayant pour but d'organiser et de coordonner l'animation enfance-jeunesse sur le territoire d'Etables-sur-mer. Pour ce faire elle utilise et met à profit les outils déjà existants en participant au développement local. Elle s'attache à la promotion d'activités culturelles et sportives. Elle offre aussi un service d'animation socioculturelle, construit autour de ses projets pédagogiques.

> Intentions éducatives de l'équipe pédagogique

Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction en tant que citoyen Cultiver l'ouverture au monde et la curiosité de l'Autre S'inscrire dans une démarche de co-éducation Renforcer la cohésion sociale Contribuer à l'éducation au développement durable



#### Les différents équipements de l'association :

#### L'association Cap à cité met en place et anime depuis plus de 15 ans :



- un local jeunes plage du moulin et un local au skate park (ouverts tous les mercredis-samedis et vacances)



- un centre de loisirs (ouvert toute l'année les mercredis et vacances)



- des échanges européens (2 par an pour les plus de 13 ans)



- l'accueil de jeunes en Services Volontaire Européen ( 2 volontaires par an depuis 15 ans )



- des activités « temps méridien » sur les deux écoles primaires de Binic Etables-sur-mer



- des ateliers théâtre et arts plastiques (toute l'année de 4 à 99 ans - tous niveaux )

Les salariés de l'association organisent et participent ponctuellement à des actions culturelles (spectacles, expositions, ateliers d'animation spécifiques...)

#### > Les camps d'été :

#### Les objectifs généraux des camps :

L'équipe d'animation propose aux jeunes plusieurs camps par été

- Favoriser le lien social
- ➤ Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne.
- > Permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives et de loisirs à coût réduit.

# II- Présentation du séjour

Le séjour s'organise sur 5 jours, du lundi 29 Avril au vendredi 3 Mai 2023, dans le camping de la Chagnée. Les jeunes découvriront le grand parc du puy du fou sur 2 jours, puis le parc du Futuroscope sur les 2 autres journées. Nous aurons accès aux spectacles nocturnes de chaque parc.

# **Coordonnées:**

CAMPING DE LA CHAGNEE 79450 Saint-Aubin-Le-Cloud 06 76 06 23 89

# IV- Objectifs du séjour

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne.	Respect des règles de vie	<ul> <li>Adopter les règles de vie en groupe</li> <li>Réunion de fonctionnement chaque jour</li> </ul>
	Responsabiliser les jeunes	Investissement prépondérant au fonctionnement du séjour.
		<ul> <li>Réalisation des tâches collective (préparation des menus, préparation des repas, de la table, etc.)</li> </ul>
Favoriser l'autonomie des jeunes	Autonome et responsable par rapport au rythme de sommeil	<ul> <li>Réveil échelonné, avec accès au petit déjeuné</li> </ul>
		<ul> <li>Respect du sommeil des autres (point important, des sanctions pourront être prise en cas de transgression à ce point</li> </ul>
		<ul> <li>Les jeunes auront un temps « détente » (lecture, musique, discussion) pour favoriser l'endormissement</li> </ul>
		Pour le couché, les animateurs feront le tour des chambres pour rassurer les jeunes dans le besoin et favoriser un endormissement serein.
	Education à la citoyenneté à l'environnement	> Tri des déchets
		> Respect du site et de la nature environnante
Développer les capacités des	Permettre aux	<ul> <li>Découverte de l'histoire vendéenne et française par le spectacle vivant.</li> </ul>

adolescents	jeunes de faire des découvertes	<ul> <li>Découverte de nouvelles technologies à travers des attractions</li> </ul>
Favoriser le lien social	Se positionner comme un individu à part entière	<ul> <li>Choix des activités, spectacles, attractions</li> <li>L'équipe d'encadrement sera attentive à la fatigue de chacun et proposera des temps de repos en conséquence.</li> <li>Ecoute des choix et des envies des Jeunes par l'équipe d'encadrement, les jeunes seront acteurs de leur loisir</li> <li>Liberté dans le rythme de vie (lever, temps de</li> </ul>
	Se voir reconnaître sa différence et le respect de ses convictions	repos personnel)  L'équipe d'encadrement veillera à :  Respecter les régimes alimentaires, les choix religieux, les choix d'activités (Nous ne forcerons pas les jeunes à participer aux activités)  Entendre les demandes de chacun et tenter d'y répondre (l'équipe d'animation sera à l'écoute de chacun et fera le nécessaire pour répondre aux besoins des jeunes)  Respecter le rythme de chacun en adéquation avec la vie de groupe.
	Faire en sorte que tout le monde soit parfaitement intégré au groupe	<ul> <li>L'organisation de jeux, de veillées, d'animation</li> <li>Une réelle participation des adolescents au fonctionnement du camp - une volonté de « faire ensemble »,</li> <li>L'implication de chacun dans le bon fonctionnement du groupe</li> <li>Les temps de groupe seront privilégié (repas, discussions, jeux)</li> <li>Un temps de rassemblement aura lieu chaque jour en fin de journée pour avoir les ressentit de chacun.</li> <li>Un échange individuel aura lieu en milieu de séjour avec chaque jeune</li> </ul>
	Cohésion de groupe	<ul> <li>Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant se sente inclus dans le groupe et trouve sa place</li> <li>Valoriser le savoir-faire de chacun (apprentissage entre pair)</li> </ul>
Sécurité	Instaurer un climat de sécurité physique	<ul> <li>Respect des règles de vie du groupe</li> <li>Alimentation correct</li> </ul>

	et affective	hygiène corporelle et vestimentaire
		Horaire modifiable pour un repos maximal
		> Assurer la sécurité lors des sorties et activités
		<ul> <li>Respect des règles de vie des différents lieux d'accueil.</li> </ul>
Relations avec les parents	Informer les parents avant et pendant le séjour	Réunion d'informations avant le séjour.
		<ul> <li>Photos et communication via les réseaux sociaux (facebook, wathsapp)</li> </ul>
		Répondre aux parents qui téléphonent.

# V- Fonctionnement général du séjour

L'équipe d'encadrement élabore les règles de vie avec les jeunes en définissant dès le départ, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.

L'équipe d'encadrant veille à la sécurité physique, affective, à l'hygiène, et à la cohésion du groupe tout au long du séjour. Les relations avec les jeunes seront basées sur une relation de confiance, où ils pourront s'exprimer librement. L'écoute et la communication sont principales. Cela implique l'interdiction de toute forme de brutalité (physique ou morale) : toute relation doit être basée sur le respect de l'autre et l'écoute de chacun.

L'équipe pédagogique s'engage à respecter (et à faire respecter) le matériel et l'environnement de l'hébergement. Les enfants seront sensibilisés au respect des lieux, de l'environnement, des locaux.

Ce sont les jeunes qui préparent les repas sous la surveillance et la compétence des animateurs. Ce sont également eux qui participent par groupes constitués aux différentes tâches de la vie quotidienne, à tour de rôles et suivi par un animateur référent (préparation de repas, vaisselle, mettre la table, etc.) Tout le monde participe à l'installation des tentes. Le bon fonctionnement de ce séjour nécessite une cohésion de groupe, qui favorise l'esprit d'initiative, ce qui implique également un travail d'équipe et donc une répartition des tâches entre les jeunes de manière équitable.

# Une journée type :

HORAIRES	Exemple
7h30-8h30	Lever, petit déjeuner, toilette Préparation du déjeuner
10h - 12h	Visite du parc
12h - 13h	Déjeuner
13h – (18h-22h30)	Visite du parc gouter
17h30 - 19h	Temps libre et douche, préparation du repas
19h - 20h	Dîner – vaisselle
20h - 22h	Veillée
22h - 23h max	Coucher

Ce planning est donné à titre indicatif, les créneaux peuvent changer en fonction du prestataire de services sur place.

# VI- Equipe pédagogique

1 directeur: Jérôme GOURIOU 06.99.76.87.98 (BAFD, PSC1, BAFA (Surveillant de baignade)), présent sur place

1 Animateur : Ludovic ROBIN

#### Les rôles et les missions de chacun

- le directeur du séjour
- La rédaction, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique avec l'équipe d'animation
- L'animation et la coordination de son équipe d'animation
- Être garant de la cohésion de son équipe d'animation
- L'accompagnement des animateurs en leur transmettant tous les éléments d'organisation, de fonctionnement, en organisant des points réguliers de bilans et ce de façon bienveillante
- La gestion administrative, financière et matérielle du séjour
- S'assurer de la gestion des stocks alimentaire
- Veiller à la qualité de l'accueil des enfants
- Veiller en collaboration avec l'équipe d'animation au respect des règles d'hygiène.
- Veiller à la qualité de l'accueil des parents le premier et le dernier jour
- Assurer la liaison avec le directeur de la structure (compte rendu du séjour)
- La gestion de prestations extérieures
- Assurer les missions inhérentes à sa fonction tout en participant au maximum aux diverses activités proposées par son équipe d'animation
  - l'équipe d'animation a pour mission :
- La rédaction, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique avec le directeur
- Veiller à un accueil de qualité pour les jeunes en veillant à la sécurité physique et affective des jeunes.
- L'accueil des parents le premier et le dernier jour
- Favoriser l'expression et l'épanouissement de chaque jeune
- Être capable de répondre aux différentes attentes des jeunes autant du point de vue de l'animation que de l'affectif
- Être en mesure d'accompagner les jeunes dans leurs prises d'initiatives
- Proposer un panel d'activités variées qui tient compte des besoins, capacités et du rythme des jeunes
- Mettre en place des activités et leur rangement
- Animer les différents temps de la journée
- Veiller au bon déroulement des temps de vie quotidienne
- S'assurer de la bonne hygiène des jeunes
- Respecter les modalités de fonctionnement
- Interagir avec les autres (jeunes et adultes) avec bienveillance
  - L'animateur possédant le PSC1 aura également les missions d'assistant sanitaire
- Prodiguer les premiers soins aux jeunes en cas d'accidents mineurs
- Il sera aussi en charge de la gestion de la trousse pharmacie et de réception des ordonnances ou contre-indications médicales lors de la rencontre avec les parents
- Donner aux jeunes concernés leurs médicaments selon la posologie indiquée sur l'ordonnance
- Tenir à jour le registre de soins

# VII- Sécurité et points particuliers :

- ✓ La consommation d'alcool et de drogues sont formellement interdite. De part la loi, il est interdit de fumer au sein des locaux et des campements accueillants des mineurs. De ce fait, il n'est pas toléré que les jeunes de moins de 16 ans fument (sauf sous l'autorisation des parents dans le contrat d'engagement mutuel). Les fumeurs devront prendre leur disposition en dehors des autres mineurs non fumeurs. Il est interdit de fumer pendant les temps d'activités durant le séjour. Un coin fumeur à l'écart du groupe pourra être créé pour les personnes ayant le contrat d'engagement mutuel signé par les parents.
- ✓ Les jeunes n'ont pas l'autorisation de sortir du camp en dehors des activités proposées, auxquels cas ils seront accompagnés d'un animateur.
- ✓ Il est rappelé que la mixité au couchage ne sera pas autorisée, l'équipe d'animation devra assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- ✓ Si toute fois, un des jeunes ne respectait pas les règles de vie et venait à enfreindre le règlement et les consignes de sécurité, l'équipe encadrante, avec l'accord de son directeur, pourrait demander aux parents ou tuteurs légaux de l'enfant de venir le récupérer avant la fin du séjour (à la charge des parents).
- ✓ Si un des jeunes suit un traitement, les parents doivent obligatoirement fournir celui-ci avec le **certificat médical** et la posologie, prévenir l'animateur référent ainsi que le directeur du séjour.
- ✓ Les enfants peuvent emmener de l'argent de poche *en-cas dans le parc, souvenir*, il est possible de le confier à un animateur dans une enveloppe au nom de l'enfant.
- ✓ Les baladeurs, les appareils photos, téléphones portables et les lecteurs (MP4, Ipod, etc.) sont sous la responsabilité de chacun et fortement déconseillés.
- ✓ Les jeux électroniques ne sont pas autorisés.

L'assurance souscrite par cap à cité ne prend pas en charge la perte, la casse, le vol.... des objets électroniques.

VIII- Hébergement

\*CAMPING de la Chagnée à Saint Aubin Le Cloud

Nous serons logé dans des bungalows de 6 places

# **IX - Transport**

Le transport sera effectué par les animateurs (minimum 3ans de permis) via des minibus 9 places loué par l'association à Super U.

## **X- Evaluation**

Pour évaluer les objectifs du projet pédagogique différents moyens sont mis en œuvre.

- Les animateurs recueillent les avis des jeunes, chaque jour, lors des temps de réunion avec les enfants.
- L'équipe d'animation se réunit en débriefing et en préparation de la journée suivante, lors de la réunion chaque soir après le coucher des enfants.
- A la fin du séjour, une évaluation est proposée aux enfants, pour faire le bilan du séjour.
- Quelques jours après le séjour, un questionnaire sera envoyé aux parents pour recueillir les impressions sur le séjour.



L'accueil des enfants se fera le lundi 9 entre 9h30 et 10h local jeunes Cap Loisirs Jacques Bébin

La fin du séjour sera le vendredi entre 23h et minuit. Retour au local jeunes

Les dossiers d'inscription devront être complets avant la date du départ :

-Fiche Sanitaire (sur le Portail famille)
-Fiche d'adhésion

-Vaccins

-Fiche d'inscription au séjour

**Contacts** 

DIRECTREUR DU SEJOUR Jérôme GOURIOU / 06.99.76.87.98

capacite.periscolaire@gmail.com

# **Trousseau**

- Un sac de couchage, un oreiller.
- o Un drap house
- o Lampe de poche
- o Un sac à dos
- o Gourde

# Nécessaire de toilette :

- Shampoing
- o gel douche
- o dentifrice et brosse à dents (sachet pour brosse à dent)
- 2 serviettes de toilette
- o un gant de toilette
- o mouchoirs en papiers

# Activités :

- o Crème solaire ; casquette
- Un K-Way

## Vêtements:

- o 1 paire de chaussettes par jour, idem pour les sous vêtements et les T-shirts
- o Prévoir une à deux paires de chaussettes supplémentaires.
- o 2 pantalons, 2 pulls dont 1 bien chaud, 1 short, 1 jogging
- o 1 Pyjama
- o Chaussures adéquates pour la marche

Cette fiche trousseau est donnée à titre indicatif.

Le personnel n'effectuant pas d'inventaire à l'arrivée et au départ, les jeunes devront être responsables de leurs affaires.